

DÉPARTEMENT
CORSE DU SUD
COMMUNE
FOCE BILZESE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

En application de l'arrêté municipal du 30 décembre 2024, une enquête publique préalable unique portant sur la révision de la Carte Communale de Foce Bilzese se déroulera en application des articles L. 153-19 et R. 153-8 à R. 153-10 du code de l'urbanisme, ainsi que des articles L. 123-1 à L. 123-18 et R. 123-2 à R. 123-27 du code de l'environnement, du lundi 20 janvier 2025 à 9 heures au vendredi 21 février 2025 à 17 heures soit pendant 31 jours consécutifs à la mairie de Foce – Bilzese.

La mairie de Foce – Bilzese, 20 100 FOCE constitue le siège de l'enquête, où toute correspondance relative à l'enquête peut être adressée.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la mairie de FOCE – BILZESE.

Durant la période de l'enquête publique, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions éventuelles sur le registre d'enquête en se rendant à la mairie de Foce – Bilzese aux jours et heures d'ouverture au public indiqués ci-après :

- Le lundi de 14h à 17h,
- Le mardi de 8h30 à 12h30,
- Le jeudi de 14h à 17h
- Le vendredi de 8h30 à 12h30.

De plus, le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci.

En outre, le registre d'enquête dématérialisé est disponible sur le site Internet :

<https://www.registre-dematerialise.fr/5922>

Toute personne intéressée pourra également communiquer au commissaire enquêteur ses observations et **propositions écrites ou orales** aux lieux, jours et heures indiqués ci-après :

- Lundi 20/01/2025 de 9H00-13H00 (ouverture de l'enquête),
- jeudi 30/01/2025 de 13H00- 17H00,
- Vendredi 21/02/2025 de 13H00-17H00 (clôture de l'enquête).

Ces observations ou propositions pourront également être transmises au commissaire enquêteur par correspondance au siège de l'enquête à :

M. le Commissaire Enquêteur
Enquête publique relative à la révision de la Carte Communale de la Commune de Foce – Bilzese.

Pendant la durée de l'enquête publique, un site Internet comportant un registre dématérialisé sécurisé auquel le public peut transmettre ses observations et propositions directement est ouvert à l'adresse suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/5922>

Les observations pourront également être transmises via l'adresse mail suivante :

enquete-publique-5922@registre-dematerialise.fr

Fait à Foce Bilzese

Le 30 décembre 2024

Le Maire